

Retrouvez-nous sur  
[batimentcfabourgognefranchecomte.com](http://batimentcfabourgognefranchecomte.com)

# MC MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS THERMIQUES INDIVIDUELS

## Présentation succincte du métier

Il exerce ses compétences dans le domaine de la maintenance préventive et corrective d'installations thermiques d'une puissance de moins de 70 kW (utile), dans les constructions neuves et dans les bâtiments anciens.

Dans le cadre de ses activités, il effectue les mesures, les réglages des installations à des fins d'économie d'énergie, de sécurité et de respect des règles environnementales. Il intervient sur des installations thermiques (tout type d'énergie) et de production d'eau chaude sanitaire (électrique, gaz, biomasse) dans tout type d'entreprise.

## ► Métier(s) auxquels conduit la formation

- Agent de maintenance
- Chauffagiste

## ► Objectifs généraux de la formation

- Obtenir la certification préparée
- Mettre en service, entretenir et dépanner un équipement thermique individuel
- Installer des appareils de mesure et de contrôle
- Contrôler un résultat de fonctionnement par rapport au cahier des charges d'un équipement
- Régler des matériels et des régulations
- Contrôler et régler des protections électriques
- Effectuer des opérations de maintenance préventive et corrective

## ► Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

**Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :**

- Les combustibles liquides et gazeux
- Les générateurs et les émetteurs
- Les réseaux de distribution fluidique
- Les pompes
- Les réseaux électriques
- La régulation
- Le traitement des eaux

## i informations

**CODE RNCP : 37919**

### PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème au début de la formation)

Sans condition d'âge pour les personnes :

- Reconnues travailleur handicapé
- Sportifs de haut niveau
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme

Par la voie de la formation continue, en contrat de professionnalisation :

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- Bénéficiaires de minima sociaux
- Personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)

Autres publics :

- Salariés, reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi...

Autres dispositifs :

- Plan de développement des compétences, compte personnel de formation...

Public en situation de handicap :

- Nous contacter pour vous accompagner et évaluer votre accessibilité

### CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accompagner, nous vous proposons de prendre contact avec nos référents handicap, ils étudieront avec vous les possibilités d'adaptation.

- La climatisation et la pompe à chaleur
- Méthodologie de recherche de pannes
- Réparation et la remise en état des équipements (chaudière murale gaz/fioul, chauffe-eau et chauffe bain gaz/électrique)

**Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :**

- Prévention Santé Environnement
- Sauveteur Secouriste au Travail
- Habilitation électrique

**Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :**

- Enseignement général : Français, Histoire, Géographie, Anglais, Mathématiques, Sciences
- Enseignement professionnel : dessin technique
- EPS

**> Modalités pédagogiques**

**Méthodes pédagogiques:**

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

**Outils et moyens techniques:**

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Atelier : Postes individuels et/ou collectifs ,Outillage individuel et/ou collectif nécessaire au métier
- Matériels nécessaires au métier

**Moyens humains:**

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises

**Modalités d'évaluation:**

Certificateur : Ministère de l'Education Nationale - date d'enregistrement le 29/11/2022

- Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage
- Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) et/ou épreuves ponctuelles finales

**> Qualifications pouvant être préparées à l'issue de la formation**

- BP Monteur en Installation de Génie Climatique et Sanitaire

**CONDITIONS D'ACCÈS**

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

► Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Pour les autres dispositifs :

► Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil

**PRÉREQUIS**

CAP Monteur en Installations Sanitaires  
CAP Monteur en Installations Thermiques  
CAP Electricien

**DURÉE**

► Standard : 1 an

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

**SITE(S) DE FORMATION**

Marzy

**ORGANISATION DE LA FORMATION**

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise  
Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

**EFFECTIF**

Mini : 8 par groupe

Maxi : 16 par groupe

**PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION**

► Septembre / Octobre

Entrée permanente le reste de l'année : nous contacter

**COÛT DE LA FORMATION**

► Septembre / Octobre

Entrée permanente le reste de l'année : nous contacter

**COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE**

- Le Pôle Développement vous accompagne dans vos recherches d'un contrat en alternance (Apprentissage, Contrat Pro, etc.)  
- Connectez-vous sur Planet'BTP

**CONTACTS**

Nos Téléconseillers et Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises sont à votre écoute, contactez-nous au :

- 03 72 612 612
- [contact@batimentcfabourgognefranche.comte.com](mailto:contact@batimentcfabourgognefranche.comte.com)



